



SYNDICAT CGT
CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET
Avenue de la Pinède CS 20107 84918 AVIGNON cedex 9
Tel : 04 90 03 90 73
cgt.montfavet@gmail.com

Montfavet, le 13 juin 2019.

L'équipe des urgences psychiatriques en grève et dans l'action pour sauver les moyens nécessaires au soins !

Préavis de grève reconductible déposé
par le syndicat CGT



Partout sur le territoire, les conflits se multiplient dans les établissements de Santé et d'Action Sociale qui traduisent avec force des revendications d'effectifs et budgétaires supplémentaires pour faire face à l'activité croissante. Tous nos secteurs d'activités sont touchés, la psychiatrie est encore moins épargnée !

Des années de politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d'économies à court terme, ont fini par gravement détériorer notre système de Santé et de protection sociale, ainsi que les conditions de travail, de vie des salarié(e)s et la qualité de la prise en charge de la population.

Les mouvements de grève importants et croissants qui se développent sur tout le territoire dans les services d'urgences avec plus de 90 établissements en lutte actuellement, reflètent et expriment un profond malaise ainsi que la colère des personnels médicaux et non médicaux qui dénoncent à travers leur mobilisation par la grève cette politique gouvernementale de Santé.

AU CH Montfavet, nos services ne sont pas épargnés ! Hier, l'équipe du CAP 72 était en grève pour dénoncer la fermeture des 10 lits d'hospitalisations et les menaces qui pèsent de diminution des moyens pour faire fonctionner le service d'accueil permanent.

Le préavis est reconductible et la lutte pour sauver nos moyens n'est pas terminée !

Une négociation avortée a eu lieu mardi soir. La direction n'apporte aucune réponse satisfaisante aux revendications. Le flou dans les projets et dans les organisations à venir semble régner.

Les personnels restent déterminés et c'est avec l'ensemble des personnels hospitaliers que la bataille doit se mener.

Depuis maintenant plusieurs mois, le CH Montfavet décide de fermer des lits pourtant les besoins sont toujours plus importants.

Toutes les unités d'hospitalisations sont saturées, des lits de camps sont installés pour continuer à accueillir...des chambres de 2 lits accueillent 3 voire 4 patients. Ce week-end, un patient a été hospitalisé sur un matelas à même le sol.

**Quelle honte !! Est-ce cela l'hôpital public ???
Les conditions de soins et de travail deviennent insupportables !
Il est indigne de penser pouvoir continuer ainsi !**

Le syndicat CGT avec les personnels exigent :

-le maintien de l'offre de soins pour les urgences psychiatriques avec les moyens humains et matériels (personnels qualifiés et locaux adaptés) suffisants pour assurer la qualité, continuité et sécurité des soins.

-le maintien du statut de la Fonction Publique Hospitalière qui est le seul rempart pour nos concitoyens contre le productivisme sanitaire.

-la réouverture de lits d'hospitalisation avec les moyens nécessaires pour permettre d'offrir des soins de psychiatrie dans de bonnes conditions tant pour les soignants que pour les usagers.

-des moyens pour des conditions de travail descentes, respectueuses des humains que nous accueillons et des humains que nous sommes !

-des renforts immédiats en personnel, la pérennisation des emplois, exigeons des déroulements de carrières dignes, exigeons des formations spécifiques à la psychiatrie pour tous.

Nous devons reconstruire ensemble une Psychiatrie humaine et vivante ! Non à la casse de la psychiatrie, de la santé, de la Fonction Publique et des retraites.

LA SANTE EST NOTRE BIEN PRECIEUX ! ENSEMBLE PROTEGEONS LE !

D'ores et déjà nous appelons à un rassemblement de tous les personnels

Le jeudi 27 juin à 13h30

Cour d'honneur

**POUR DIRE STOP A LA DEGRADATION
DE NOTRE HOPITAL PUBLIC DE PSYCHIATRIE**

Le syndicat CGT une force à vos côtés !